

Réf. : 44.1 LM/dr

Epalinges, février 2007

## **Feuilles isolantes réfléchissant l'infrarouge – législation vaudoise sur l'énergie**

---

Dans le canton de Vaud, les travaux d'isolation dans les constructions neuves ou les rénovations sont soumis à la Loi vaudoise sur l'énergie du 16 mai 2006 (LVLEne) et son Règlement d'application (RVLEne).

Les textes précités imposent le respect de la norme SIA 380/1 en ce qui concerne l'isolation (art. 28 LVLEne et 19 RVLEne), et cela **même sans demande d'autorisation de construire** (travaux intérieurs par exemple).

Dans les cas classiques d'une isolation de mur ou de toiture contre l'extérieur, cette norme prévoit le respect d'une valeur U de 0,25 W/m<sup>2</sup>.K, ce qui représente des **épaisseurs d'isolations minimales de 14 à 18 cm** selon le type d'isolant. Il est même recommandé de prévoir des épaisseurs d'isolation plus importantes que le strict minimum.

Utilisés seuls, **les produits "thermo-réfléchissants" ou "isolants réflecteurs" ne permettent pas de respecter les normes légales.**

**Aucune équivalence de performances entre ces produits réfléchissants et des produits conventionnels n'est donc reconnue par le Service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud.**

Pour satisfaire à la législation, ils doivent être complétés par des isolants conventionnels, mis en œuvre parfaitement (présence de lames d'air, étanchéité, etc.) et faire l'objet d'un calcul détaillé selon les normes en vigueur (SIA<sup>(1)</sup> 180, SIA 279, SIA 380/1 et cahier technique SIA 2001).

Le non respect des normes relatives à l'isolation peut être sanctionné par des amendes et/ou la remise en état du bâtiment (LVLEne, art 41, LATC, art. 130)

Le SEVEN

Liens utiles:

- l'EMPA (Institut de recherche en sciences des matériaux et technologie):  
[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/energie/fichiers\\_pdf/isolation\\_reflechissante\\_sia2000-f.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/isolation_reflechissante_sia2000-f.pdf)
- CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - France):  
[http://www.cstb.fr/app/atec/atec-cstb/pdf/GS20\\_note.pdf](http://www.cstb.fr/app/atec/atec-cstb/pdf/GS20_note.pdf)

(1) Société suisse des ingénieurs et architectes